

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15846**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Conducteur d'équipement industriel caoutchouc

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) du caoutchouc - Syndicat national du caoutchouc et des polymères (SNCP)	Président de la CPNE

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3046 - Caoutchouc

#### Code(s) NSF :

220u Conduite, surveillance d'installations lourdes de transformation

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Conducteur d'équipement industriel caoutchouc conduit une installation en tout ou partie, une ou plusieurs machines intégrées ou non dans une ligne de production dans le cadre d'un processus automatisé en mettant en oeuvre des moyens techniques diversifiés, et en procédant aux réglages des équipements, dans le cadre des règles QHSE.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Approvisionnement et préparation de la production

Mise en route/ arrêt de l'installation et mise en production

Surveillance et contrôle de la production

Entretien et maintenance des installations

Enregistrement et transmission des informations

Les capacités attestées :

Préparer la production

Mettre en oeuvre la procédure marche /arrêt et paramétrer l'équipement selon les indications du manuel de poste et du dossier machine

Régler et mettre en production (lancement ou changement de production) selon les indications du document de réglage, de l'ordre de fabrication, du dossier machine et du manuel de poste

Poursuivre une production, à la prise de poste, selon les indications du dossier de production et/ou des consignes orales ou écrites

Piloter le système de production en mode normal, selon les instructions de l'ordre de fabrication, du dossier machine et du manuel de poste et/ou des consignes orales ou écrites

Piloter le système de production en mode dégradé selon les instructions du document de production, du dossier machine et du manuel de poste

Réaliser les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des systèmes et matériels conduits (opérations ne nécessitant pas d'habilitation ou de connaissances techniques particulières)

Rendre compte oralement et/ou par écrit de l'avancement de la production et/ou d'anomalies

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La filière caoutchouc intègre à la fois les transformateurs, c'est-à-dire les entreprises qui conçoivent et fabriquent les pièces en caoutchouc, mais également leurs fournisseurs (matières premières, outillages, matériels de mise en oeuvre et d'essais...), leurs clients (les distributeurs et utilisateurs de pièces en caoutchouc) et les valorisateurs de produits en fin de vie.

L'industrie de la transformation du caoutchouc occupe une position centrale au sein de la filière. Elle est structurée autour de deux pôles principaux :

D'un côté une branche relativement homogène en terme de produits et de marchés : le pneumatique (neufs ou rechapés).

De l'autre côté, une branche plus hétérogène, qualifiée soit de "caoutchouc industriel", soit de "pièces techniques en caoutchouc". Elle regroupe des demi-produits et des produits finis destinés aux marchés industriels ou grands publics.

Conducteur d'équipement(s) industriel(s) caoutchouc, Animateur(trice) de ligne, Boudineur(euse), Calandreur(euse), Conducteur(trice) d'îlot, Conducteur(trice) d'installation, Conducteur(trice) de ligne, Conducteur(trice) de machine(s), Conducteur(trice) de procédé fabrication caoutchouc, Extrudeur(euse), Pilote de système automatisé, Trempeur(euse)

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

H3201 : Conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs

H3202 : Réglage d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

La certification est composée de 8 unités de certification correspondant aux compétences listées plus haut :

Compétence 1 - Préparer la production

Compétence 2 - Mettre en oeuvre la procédure marche /arrêt et paramétrer l'équipement selon les indications du manuel de poste et du dossier machine

Compétence 3 - Régler et mettre en production (lancement ou changement de production) selon les indications du document de réglage, de l'ordre de fabrication, du dossier machine et du manuel de poste

Compétence 4 - Poursuivre une production, à la prise de poste, selon les indications du dossier de production et/ou des consignes orales ou

écrites

Compétence 5 – Piloter le système de production en mode normal, selon les instructions de l'ordre de fabrication, du dossier machine et du manuel de poste et/ou des consignes orales ou écrites

Compétence 6 – Piloter le système de production en mode dégradé selon les instructions du document de production, du dossier machine et du manuel de poste

Compétence 7 – Réaliser les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des systèmes et matériels conduits (opérations ne nécessitant pas d'habilitation ou de connaissances techniques particulières)

Compétence 8 -- Rendre compte oralement et/ou par écrit de l'avancement de la production et/ou d'anomalies

Ces compétences sont évaluées en situation de travail et au cours d'un entretien d'évaluation.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury paritaire comportant 5 membres désignés par les organisations professionnelles de salariés et 5 membres désignés par les organisations professionnelles d'employeur. La présidence est assurée par l'un des deux collègues et alterne chaque année.
En contrat de professionnalisation	X	Jury paritaire comportant 5 membres désignés par les organisations professionnelles de salariés et 5 membres désignés par les organisations professionnelles d'employeur. La présidence est assurée par l'un des deux collègues et alterne chaque année.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	Jury paritaire comportant 5 membres désignés par les organisations professionnelles de salariés et 5 membres désignés par les organisations professionnelles d'employeur. La présidence est assurée par l'un des deux collègues et alterne chaque année.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Conducteur d'équipement(s) industriel(s) caoutchouc avec effet au 9 décembre 2012, jusqu'au 9 décembre 2017.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle « Conducteur d'équipement industriel caoutchouc » avec effet du 09 décembre 2017, jusqu'au 07 août 2023.

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.metiers-caoutchouc.com>

<http://www.lecaoutchouc.com> / <http://www.ucaplast.fr/>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

**Lieu(x) de certification :**

CPNE- Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères : 60 rue Auber 94408 Vitry sur Seine cedex

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Organismes habilités par la branche professionnelle

**Historique de la certification :**

Accord du 21 novembre 2005 sur la formation professionnelle tout au long de la vie dans l'industrie du caoutchouc

Accord du 15 juin 2011 relatif aux certificats de qualification professionnelle et à la création du CQP

Conducteur d'équipement(s) industriel(s) caoutchouc.